

Le 8 mars 2021

Province de Québec
Municipalité de St-Côme-Linière
Comté de Beauce-Sud

Procès-verbal d'une assemblée ordinaire du Conseil de la Municipalité de St-Côme-Linière, tenue au lieu ordinaire des sessions, lundi, le 8 mars 2021, à 19 h 00.

Sont présents :

Le maire, M. Yvon Paquet, les conseillers et conseillères suivants :
Mme Sylvie Bruneau, M. Robby Poulin, M. Gaétan Tremblay,
Mme Louise Paquet et M. Alain Dumas ;

M. Gilles Pedneault a motivé son absence.

Mme Maryane Bélanger, secrétaire-trésorière, est présente.

Après la vérification du quorum, la séance est officiellement ouverte sous la présidence du maire, M. Yvon Paquet.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

21-03-01 Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté avec ses ajouts :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux
– 8 février 2021
5. Comptes à accepter
– Février 2021
6. Adoption R 358-2021 modifiant le R 092-02
7. Avis de motion R 359-2021 modifiant le R 322-2019 aide entretien des voies privées
8. Avis de motion R 360-2021 aide fosses septiques 2021
9. Avis de motion R 362-2021 modifiant le R 353-2020
10. Dépôt des états financiers 2020
11. Signataires – Entente promoteur 18^e Rue
12. Offre de services WPS – Travaux surveillance 18^e Rue
13. Offre de services WPS – Mise à jour plan d'intervention
14. Offre de services WPS – Étude de rues
15. Offre de services – Balai de rue
16. Responsable – Permis alcool aréna
17. Engagement M. Marc André Poulin, journalier aréna temps partiel
18. Appui demande CPTAQ – Mme Marie-Ève Poulin
19. Appui demande CPTAQ – Mme Anne Paquet
20. Dérogation mineure — Église
21. Salaire formation pompier
22. Offre de services – Peinture extérieure maison Donovan
23. Aide financière couches lavables
24. Appui campagne vers des collectivités durables
25. Vente terrain – M. Stéphane Rodrigue

26. Signataires – Vente M. Stéphane Rodrigue
27. Offre de services – Les Construction Sylvain Demers
28. Dépôt programme initiative canadienne pour des collectivités en santé
29. Appui ligne d'écoute prévention du suicide
30. Signataires - Entente Desjardins
31. Rapports des comités
32. Période de questions
33. Levée de l'assemblée

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

- 21-03-02 Il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que l'on adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2021 tel que présenté.

COMPTES À ACCEPTER

- 21-03-03 Il est proposé par M. Robby Poulin, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que les déboursés présentés pour le mois de février 2021 soient acceptés selon les chèques M2100008 à M2100011, C2100053 à C2100109 et L2100028 à L2000056 pour un déboursé total de 451 833,22 \$ incluant les salaires.

Je soussignée, Maryane Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière, confirme par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-après projetées par le conseil de la susdite Municipalité de St-Côme-Linière.

Maryane Bélanger, Directrice générale/Secrétaire-trésorière

ADOPTION R 358-2021 MODIFIANT LE R 092-02 CONSTITUANT UN COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

- 21-03-04 Il est proposé par M. Robby Poulin, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que l'on adopte le règlement no 358-2021 modifiant le R 092-02 constituant un comité consultatif d'urbanisme.

AVIS DE MOTION R 359-2021 MODIFIANT LE R 322-2019 AIDE ENTRETIEN DES VOIES PRIVÉES

- 21-03-05 Le conseiller, M. Alain Dumas, donne avis de motion et dépose le projet de règlement no 359-2021 modifiant le R 322-2019 aide entretien des voies privées.

AVIS DE MOTION R 360-2021 AIDE FOSSES SEPTIQUES 2021

- 21-03-06 La conseillère, Mme Sylvie Bruneau, donne avis de motion et dépose le projet de règlement no 360-2021 concernant l'aide financière des fosses septiques 2021.

AVIS DE MOTION R 362-2021 MODIFIANT LE R 353-2020

- 21-03-07 La conseillère, Mme Sylvie Bruneau, donne avis de motion et dépose le projet de règlement no 362-2021 modifiant le R 353-2020 taux de taxes et compensations 2021.

ÉTATS FINANCIERS 2020 — DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DE BLANCHETTE VACHON ET ASSOCIÉS

- 21-03-08 Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par M. Robby Poulin et résolu unanimement que l'on accepte le dépôt du rapport financier 2020 tel que préparé par Blanchette Vachon et associés.

SIGNATAIRES — ENTENTE PROMOTEUR 18^E RUE

- 21-03-09 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que M. Yvon Paquet, maire, et Mme Maryane Bélanger, directrice générale, soient les personnes autorisées à agir au nom de la municipalité de St-Côme-Linière et à signer tous les documents relatifs ou accessoires à l'entente promoteur 18^e Rue.

OFFRE DE SERVICES WPS – TRAVAUX SURVEILLANCE 18^E RUE

- 21-03-10 Il est proposé par Mme Louise Paquet, secondé par M. Robby Poulin et résolu unanimement d'accepter l'offre de services P21-00012-IM / 2151616, présentée par la firme d'ingénieurs WPS Inc., au montant de 13 900 \$ plus taxes.

OFFRE DE SERVICES WPS – MISE À JOUR PLAN D'INTERVENTION

- 21-03-11 Il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, secondé par M. Robby Poulin et résolu unanimement d'accepter l'offre de services P21-00012-IM / 2152537, présentée par la firme d'ingénieurs WPS Inc., au montant de 9 800 \$ plus taxes.

OFFRE DE SERVICES WPS – ÉTUDE DE RUES

- 21-03-12 Il est proposé par Mme Louise Paquet, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement d'accepter l'offre de services P21-00012-IM / 2152525, présentée par la firme d'ingénieurs WPS Inc., au montant de 8 600 \$ plus taxes, pour l'étude des rues suivantes :

- 23e Rue (rue Principale à l'extrémité ouest de la rue)
- Rue Dumas (route 173 au-dessus de la côte)
- Rue Grenier
- 19e Rue / Hôtel de ville (rue Principale au Presbytère)
- Secteur 8e Rue à la 10e Rue / 3e et 4e Avenues

OFFRE DE SERVICES – BALAI DE RUE

21-03-13 Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par M. Robby Poulin et résolu unanimement d'accepter les services d'Immeubles 118, au taux horaire de 125 \$ pour un camion balai aspiration.

RESPONSABLE – PERMIS ALCOOL ARÉNA

21-03-14 Il est proposé par Mme Louise Paquet, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que l'on nomme Mme Brigitte Drouin comme personne responsable pour le renouvellement du permis d'alcool de l'aréna.

ENGAGEMENT M. MARC-ANDRE POULIN – JOURNALIER ARÉNA TEMPS PARTIEL

21-03-15 Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que l'on engage M. Marc-André Poulin, à titre de journalier aréna temps partiel, selon les conditions de la convention collective.

APPUI DEMANDE CPTAQ — MME MARIE-ÈVE POULIN

21-03-16 Attendu qu'une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ est demandée par la propriétaire, Mme Marie-Ève Poulin, afin de procéder au lotissement et à l'aliénation, soit pour l'aménagement d'un nouvel emplacement résidentiel sur une parcelle d'environ 4 000 mètres carrés située sur les parties des lots 5 174 202 et 4 891 038.

Considérant que le but de la demande est de séparer l'emplacement concerné afin de pouvoir l'aliéner à un acquéreur éventuel;

Considérant que la demande à la CPTAQ est conforme à la réglementation d'urbanisme applicable ;

Considérant qu'un appui à la demande n'aurait aucun impact pour le milieu agricole ;

Proposé par : M. Gaétan Tremblay

Appuyé par : M. Alain Dumas

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le conseil appuie la demande d'autorisation à la CPTAQ de Mme Marie-Ève Poulin à l'effet que la CPTAQ accepte de procéder au lotissement et à l'aliénation, soit pour l'aménagement d'un nouvel emplacement résidentiel sur une parcelle d'environ 4 000 mètres carrés située sur les parties des lots 5 174 202 et 4 891 038.

APPUI DEMANDE CPTAQ — MME ANNE PAQUET

21-03-17 Attendu qu'une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ est faite afin que la propriétaire, Mme Anne Paquet, puisse avoir une modification d'usage au chalet construit illégalement sur le lot 5 174 112 en le transformant en bâtiment agro forestier, ayant la vocation d'usine de transformation de produits de la terre (argousier), bureau de vente et de dégustation du produit.

Considérant que la demande à la CPTAQ est conforme à la réglementation d'urbanisme applicable ;

Considérant qu'un appui à la demande n'aurait aucun impact pour le milieu agricole ;
Proposé par : M. Alain Dumas
Appuyé par : M. Gaétan Tremblay
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le conseil appuie la demande d'autorisation à la CPTAQ de Mme Anne Paquet à l'effet que la CPTAQ accepte de changer l'usage du bâtiment illégal et qu'elle puisse se servir du bâtiment comme usine de transformation de produits, de vente d'étalage, de comptoir de dégustation et de centre touristique relié à son entreprise de culture de petits fruits (argousier).

DÉROGATION MINEURE — ÉGLISE – 1555, 19^e RUE

21-03-18 La demande de dérogation mineure respecte les usages permis et ne cause aucun inconvénient au voisinage ;

Nature et effets

La demande de dérogation mineure consiste à légaliser le nouveau lotissement du lot 6 422 853 comprenant seulement l'église. Ce lot a été créé afin de vendre à la municipalité le presbytère et la totalité du stationnement. Le nouveau lotissement est dérogatoire, car les marges arrières ne sont pas respectées. Donc, l'église devrait se trouver à au moins 15 % de la profondeur du lot soit 13.35 mètres (89 m X 15 %) comme marge arrière. Les points qui ne respectent pas cette marge doivent être légalisés.

Point A - à 4,26 m	Point B - à 3,34 m	Point C - à 1,04 m
Point D - à 3,26 m	Point E - à 3,94 m	Point F - à 5,15 m
Point G - à 7,43 m	Point H - à 3,50 m	Point I - à 4,62 m

Identification du site concerné

Lot 6 422 853, cadastre du Québec, 1555, 19^e Rue

Attendu que le comité d'urbanisme recommande l'acceptation de la demande.

Il est proposé par Mme Louise Paquet, secondé par M. Gaétan Tremblay et résolu que l'on accorde la dérogation mineure à la Fabrique afin de légaliser le nouveau lot 6 422 853 dans le but de le vendre à la municipalité.

M. Robby Poulin et Mme Sylvie Bruneau mettent leur dissidence.

SALAIRE FORMATION POMPIER

21-03-19 Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que l'on accepte de payer le taux du salaire minimum aux pompiers en formation.

OFFRE DE SERVICES – PEINTURE EXTERIEURE MAISON DONOVAN

21-03-20 Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu que l'on accepte l'offre de services de Peinture Vincent Tanguay Inc., au montant de 24 500 \$ plus taxes, sans service de nacelle puisque la municipalité la fournira.

M. Alain Dumas met sa dissidence.

AIDE FINANCIERE COUCHES LAVABLES

21-03-21 Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par M. Robby Poulin et résolu unanimement que l'on accepte d'offrir une aide financière de 100 \$ pour l'achat de 24 couches lavables neuves et une aide financière de 50 \$ pour l'achat de 24 couches lavables usagées. Les deux aides financières nécessitent une preuve d'achat.

APPUI ENVERS LA CAMPAGNE VERS DES COLLECTIVITÉS DURABLES

Attendu que les populations sous-bancarisées et non bancarisées ont un urgent besoin d'avoir accès à des services bancaires, car des milliers de villages et de municipalités rurales n'ont aucune succursale bancaire et plus de 900 municipalités ont exprimé leur appui pour la mise en place d'une banque postale;

Attendu que, au Canada, des milliers de personnes n'ont pas accès à Internet haute vitesse, et que le gouvernement fédéral promet depuis longtemps d'intervenir afin de leur donner accès à un service à large bande;

Attendu que des mesures doivent être prises sans délai pour mettre en place un solide réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques;

Attendu que, pour atteindre les cibles de 2050 en matière de neutralité carbone, Postes Canada doit fortement accélérer l'électrification de son parc de véhicules;

Attendu que les bureaux de poste, dont le réseau couvre l'ensemble du pays, sont en mesure de fournir une vaste gamme de services à la manière de carrefours communautaires;

Attendu que les facteurs et factrices de Postes Canada, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, sont en mesure de fournir un service de vigilance auprès des personnes vulnérables afin qu'elles puissent demeurer chez elles le plus longtemps possible;

Attendu que Postes Canada est tenue de faire sa part pour mettre en place une relance après-pandémie qui soit juste;

Attendu que le rapport intitulé *La voie à suivre pour Postes Canada*, déposé dans le cadre de l'examen du service postal public, mené en 2016 par le gouvernement fédéral, recommande que Postes Canada

diversifie ses services et qu'elle les adapte aux besoins de la population, qui sont en constante évolution;

Attendu que le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), grâce à sa campagne *Vers des collectivités durables*, propose une vision du service postal à l'ère numérique et post-carbone qui apporte des solutions à ces besoins, et bien davantage;

- 21-03-22 Il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on appuie la campagne *Vers des collectivités durables* et écrive à la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, l'honorable Anita Anand, pour lui faire part des raisons qui justifient son appui et y joigne une copie de la présente résolution.

VENTE TERRAIN – M. STÉPHANE RODRIGUE

- 21-03-23 Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on vende à M. Stéphane Rodrigue le lot 3 747 040, situé dans la 17^e Rue, au montant de 1 \$.

SIGNATAIRES – VENTE M. STÉPHANE RODRIGUE

- 21-03-24 Il est proposé par M. Robby Poulin, secondé par M. Gaétan Tremblay et résolu unanimement que M. Yvon Paquet, maire, et Mme Maryane Bélanger, directrice générale, soient les personnes autorisées à agir au nom de la municipalité de St-Côme-Linière et à signer tous les documents relatifs ou accessoires à la vente du lot 3 747 040.

OFFRE DE SERVICES – LES CONSTRUCTION SYLVAIN DEMERS

- 21-03-25 Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services de Les Constructions Sylvain Demers, au montant de 8 757 \$ plus taxes, afin de remplacer les gouttières du 1408, rue Principale, de refaire la galerie sur le côté, d'isoler le petit toit et tout autre travaux nécessaire à la préparation pour la peinture de la maison Donovan à un taux horaire de 70 \$.

DÉPÔT PROGRAMME INITIATIVE CANADIENNE POUR DES COLLECTIVITÉS EN SANTÉ

- 21-03-26 Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que l'on accepte de déposer au programme initiative canadienne un projet de modules de jeux et d'éclairage des sentiers pédestres.

Que la personne autorisée à signer le protocole d'entente soit Mme Maryane Bélanger, directrice générale.

APPUI LIGNE D'ÉCOUTE PRÉVENTION DU SUICIDE

- 21-03-27 Soutien de la création d'un service d'écoute téléphonique accessible au moyen du numéro 988.

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral a adopté une motion visant

l'adoption d'un service d'écoute téléphonique national accessible au moyen du numéro 988 pour prévenir le suicide et fournir une assistance immédiate en cas de crise;

QUE la demande en services de prévention du suicide a augmenté de 200 % pendant la pandémie de COVID-19;

QUE, pour utiliser les services d'écoute téléphonique pour la prévention du suicide existants, il faut composer des numéros à 10 chiffres difficiles à mémoriser, chercher dans des répertoires ou être mis en attente;

QUE les États-Unis auront un service d'écoute téléphonique national accessible par le numéro 988 en 2022;

ET QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Côme-Linière reconnaît la grande importance de faire tomber les obstacles critiques dressés devant les personnes en situation de crise qui cherchent de l'aide;

Il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Côme-Linière appuie la création de ce service d'écoute téléphonique national;

et qu'il demande à son personnel d'envoyer une lettre attestant cet appui au député de la circonscription, au député provincial, au ministre de la Santé du gouvernement fédéral, au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes et aux municipalités voisines.

SIGNATAIRES — ENTENTE DESJARDINS

21-03-28 Il est proposé par M. Robby Poulin, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que Mme Maryane Bélanger, directrice générale, soit la personne autorisée à agir au nom de la municipalité de St-Côme-Linière et à signer tous les documents relatifs ou accessoires à l'entente relative au projet de parc des Berges-Du-Loup (Projet no. 450K3203)

RAPPORTS DES COMITÉS

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

21-03-29 La période de questions étant terminée, il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par M. Robby Poulin et résolu unanimement de lever l'assemblée à 19 h 38.

La prochaine séance régulière sera à 19 h, lundi, le 12 avril 2021, à la salle Optimiste de l'aréna.

RÉSOLUTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 MARS 2021

Je, Yvon Paquet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal et je renonce à mon droit de veto.

Yvon Paquet
Maire

Maryane Bélanger
Secrétaire-trésorière/Directrice générale